



gwenan
LES RUCHERS SOLIDAIRES DE BRETAGNE

Votre entreprise s'engage

Vous souhaitez participer au projet des Ruchers Solidaires de Bretagne, nous vous en remercions. Voici les différentes formules de parrainage pour les entreprises⁽¹⁾ et modalités d'engagements.

2 sites sont ouverts aux parrainages pour 2 objectifs différents mais complémentaires. Vous aurez la possibilité de découvrir l'un des 2 sites lors de l'animation qui vous est proposée dans le cas d'un parrainage d'une ruche complète.

Le Rucher Paule Lapicque un objectif environnemental

C'est dans un magnifique verger surplombant la mer dans la Baie de Launay, à Ploubazlanec que Gwenan a installé son premier rucher voilà 2 ans. Cet environnement riche et varié est propice à l'activité des abeilles qui profiteront des fleurs sauvages, des fleurs de ronce, des pommiers à proximité... L'insecte pollinisateur par excellence est bien présent au sein de la réserve Paule Lapicque, gérée par l'association Bretagne Vivante, l'une des principales associations régionales de protection de la nature en France.

Le Rucher Plourivo un objectif social et solidaire

Implanté au sein d'un ESAT (Etablissement de Service d'aide par le Travail), le second rucher permet aux personnes en situation de handicap d'être sensibilisées à l'insecte pollinisateur. Formés par notre apiculteur, elles peuvent côtoyer, observer et s'occuper des abeilles sans crainte, ni appréhension et avec délicatesse. Aux contacts des insectes, ces personnes fragiles sont apaisées et retrouvent un esprit de cohésion et de groupe.

Cette année, vous avez aussi l'opportunité de pouvoir **faire don de votre animation ou d'en offrir une à une école**. Ainsi vous pouvez contribuer à la sensibilisation de nos enfants et aidez à former de futurs citoyens engagés !



gwenan
LES RUCHERS SOLIDAIRES DE BRETAGNE

Novapôle - 2, rue de la Croix Lormel - 22190 Plérin
infos@gwenan.bzh - www.gwenan.bzh - 02 96 52 19 69



gwenan
LES RUCHERS SOLIDAIRES DE BRETAGNE

Les formules de parrainage 2018

Voici les différentes formules de parrainage pour les entreprises⁽¹⁾
et modalités d'engagements pour 2018

1 ruche

1188€ T.T.C./an
990 € H.T./an

75 pots de miel⁽²⁾ de 125 g
du rucher au nom de votre entreprise⁽³⁾

1/2 journée d'animation sur un rucher
pour 20 personnes (1h30 avec l'apiculteur pour
partir à la rencontre des abeilles de la ruche et
de leur univers + 1h30 avec Bretagne Vivante
pour découvrir le rôle et l'impact de l'abeille
sur l'environnement et la biodiversité)

Le nom de votre entreprise sur votre ruche

1 certificat de parrainage

1/2 ruche

600€ T.T.C./an
500 € H.T./an

40 pots de miel⁽²⁾ de 125 g
du rucher au nom
de votre entreprise⁽³⁾

Le nom de votre entreprise
sur votre ruche

1 certificat
de parrainage

(1) Une formule de parrainage spécifique aux particuliers est disponible sur demande.

(2) Nous attirons votre attention sur le fait que Gwenan ne peut garantir une quantité de miel produite car, comme vous le savez, l'abeille est un être vivant et la production est dépendante de nombreux facteurs indépendants de notre volonté auxquels nous sommes attentifs mais parfois impuissants (météo, attaques de frelons asiatiques etc). Le miel du rucher sera donc distribué en fonction de la production. S'il s'avère que la production est insuffisante, nous pourrions être amenés à vous proposer un complément de miel provenant de ruchers locaux ou bretons, autres que ceux de Gwenan. Dans ce cas, vous en serez avertis au préalable et aurez le choix de refuser ce complément d'une autre provenance, sans aucune contrepartie.

Le parrainage est validé à réception du formulaire d'engagement signé, accompagné du règlement par chèque du montant de la formule choisie (sous réserve du paiement effectif de la somme). Le règlement se fera en une seule fois à l'ordre de Gwenan - Avant-Premières et adressé à Gwenan - Avant-Premières - Novapôle - 2 rue de la Croix Lormel - 22190 Plérin.

Une convention de parrainage sera signée entre l'entreprise et Gwenan.

Le parrainage débute au 1^{er} janvier et fini au 31 décembre de l'année en cours et n'est pas tacitement reconductible pour l'année suivante.

Vos pots de miel seront disponibles à l'automne 2018 une fois la récolte et la mise en pot effectuées : nous vous tiendrons informés au fil de la saison avec l'ensemble des communications qui vous seront adressées au cours de l'année.

(3) marquage en 1 couleur noire.



gwenan
LES RUCHERS SOLIDAIRES DE BRETAGNE

Novapôle - 2, rue de la Croix Lormel - 22190 Plérin
infos@gwenan.bzh - www.gwenan.bzh - 02 96 52 19 69



Engagement de parrainage 2018

Nom de l'Entreprise et nom du dirigeant

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Email

Je ne souhaite pas être informé(e) de l'actualité de ma ruche et de Gwenan

Je choisis mon parrainage : 1188 € T.T.C./an
990 € H.T./an 600 € T.T.C./an
500 € H.T./an

En option : Je fais don de mon animation à une école

J'offre une animation à une école en parallèle de mon parrainage
480€ T.T.C (400 € H.T) à ajouter au montant de votre parrainage.

Date / Signature / Cachet de l'entreprise :

Nous attirons votre attention sur le fait que Gwenan ne peut garantir une quantité de miel produite car, comme vous le savez, l'abeille est un être vivant et la production est dépendante de nombreux facteurs indépendants de notre volonté auxquels nous sommes attentifs mais parfois impuissants (météo, attaques de frelons asiatiques etc). Le miel du rucher sera donc distribué en fonction de la production. S'il s'avère que la production est insuffisante, nous pourrions être amenés à vous proposer un complément de miel provenant de ruchers locaux ou bretons, autres que ceux de Gwenan. Dans ce cas, vous en serez avertis au préalable et aurez le choix de refuser ce complément d'une autre provenance, sans aucune contrepartie.

Le parrainage est validé à réception du formulaire d'engagement signé, accompagné du règlement par chèque du montant de la formule choisie (sous réserve du paiement effectif de la somme). Le règlement se fera en une seule fois à l'ordre de **Gwenan - Avant-Premières et adressé à Gwenan - Avant-Premières - Novapôle - 2 rue de la Croix Lormel - 22190 Plérin.**
Une convention de parrainage sera signée entre l'entreprise et Gwenan.

Le parrainage débute au 1^{er} janvier et fini au 31 décembre de l'année en cours et n'est pas tacitement reconductible pour l'année suivante. Vos pots de miel seront disponibles à l'automne 2018 une fois la récolte et la mise en pot effectuées : nous vous tiendrons informés au fil de la saison avec l'ensemble des communications qui vous seront adressées au cours de l'année.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Gwenan - Avant-Premières - 2 rue de la Croix Lormel - 22190 Plérin



gwenan
LES RUCHERS SOLIDAIRES DE BRETAGNE

Novapôle - 2, rue de la Croix Lormel - 22190 Plérin
infos@gwenan.bzh - www.gwenan.bzh - 02 96 52 19 69